



## **Avis au public et à la communauté juridique**

### **Journées de requête**

À compter de janvier 2027, la Cour réintroduira des journées d'audition de requêtes à Toronto, Montréal et Vancouver.

Ces journées seront réservées aux requêtes dont la durée d'audition est de trois heures ou moins. Elles seront fixées selon le calendrier suivant :

- **Toronto** : deux journées par mois, soit les deux premiers jeudis du mois;
- **Montréal** : une journée par mois, soit le dernier jeudi du mois;
- **Vancouver** : une journée par mois, soit le premier jeudi du mois à compter de février 2027.

La Cour examinera éventuellement l'opportunité d'introduire des journées de requêtes dans d'autres centres.

### **Audiences sur l'état de l'instance virtuelles**

À compter de 2027, la Cour entendra la majorité des audiences sur l'état de l'instance dans le cadre de séances virtuelles spécialement réservées à cette fin.

Exceptionnellement, certaines audiences sur l'état de l'instance continueront d'être fixées en personne dans le cadre d'une séance régulière, notamment lorsque la nature ou la complexité du dossier le justifie.

La Cour prévoira environ deux séances d'audiences sur l'état de l'instance virtuelles toutes les six à huit semaines, soit une en matinée réservée aux dossiers de l'Est et du Centre et l'autre en après-midi, réservée aux dossiers de l'Ouest canadien.

Afin d'assurer le bon déroulement de ces séances regroupées, toutes les audiences d'une même demi-journée seront fixées à la même heure, soit 9 h 30 pour les séances du matin et 13 h pour les séances de l'après-midi.

Le 15<sup>e</sup> jour de septembre 2026.

*(Original signé par la juge en chef  
Gabrielle St-Hilaire)*

Gabrielle St-Hilaire  
Juge en chef